

PROGRAMME

Ville de Québec

VENTIS

CERTIFICAT DE QUALIFICATION DU FABRICANT

*Ceci est votre preuve que le produit Ventis que vous avez
acheté est admissible au programme de la ville de Québec.*

Programme de retrait ou de remplacement des appareils de chauffage à combustible solide non certifiés




La subvention s'applique aux appareils achetés à partir du 3 mai 2021.

RÉSUMÉ:

Le présent document atteste que l'appareil à combustible solide énuméré ci-dessous répond aux critères du programme de la Ville de Québec visant à encourager le retrait ou le remplacement des poêles, fournaies ou chaudières à combustible solide qui ne sont pas certifiés EPA ou CSA B.415.10 en ce qui concerne les particules fines émises dans l'atmosphère.

Les propriétaires doivent consulter le programme de la ville pour déterminer s'ils sont admissibles à une subvention :
<https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/programmes-subventions/habitation/appareils-chauffage-bois.aspx>

MODÈLES VENTIS QUALIFIÉS

 FOYERS À BOIS	 POÊLES À BOIS	 ENCASTRABLES À BOIS
VB00015 - HE250R	VB00023 - HES140	VB00014 - HEI170
VB00017 - HE275CF	VB00013 - HES170	VB00012 - HEI240
VB00018 - HE325	VB00016 - HES240	VB00021 - HEI350
VB00005 - HE350	VB00020 - HES350	



Marc-Antoine Cantin, President CEO

"Sous peine de parjure,
Je déclare avoir examiné cette déclaration de certification, et qu'au meilleur
de ma connaissance, les faits sont vrais, corrects et complets".

Mai 2021.

Stove Builder International

250, rue de Copenhague | Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) Canada G3A 2H3